



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation de l'AFPA

Question écrite n° 14274

Texte de la question

M. Guillaume Garot attire l'attention de M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur la situation critique que traverse l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). L'AFPA, qui possède le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial, est le premier organisme de formation professionnelle qualifiante en France, avec 91 000 stagiaires formés par an, 116 centres répartis dans 13 régions et plus de 7 000 salariés. L'organisme a vu sa situation financière se dégrader sérieusement au cours des dernières années, avec une baisse continue des effectifs et des pertes totalisant 1,2 milliard d'euros sur 6 ans ; les besoins de l'AFPA incluent par ailleurs 840 millions d'euros pour la rénovation de son parc immobilier. Cette dégradation suscite l'inquiétude légitime des salariés et de leurs représentants, sans que le Gouvernement, qui pourtant fait de la formation professionnelle l'une de ses priorités, n'ait pour le moment réagi à la hauteur des enjeux. Il souhaite connaître les mesures envisagées par le Gouvernement afin, d'une part, de sauver l'AFPA de la faillite financière et, d'autre part, de réinterroger le modèle stratégique de l'agence, comme demandé par le syndicat majoritaire en son sein, afin de poursuivre sereinement l'accompagnement qu'elle mène depuis plus de 50 ans.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14274

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Travail, plein emploi et insertion

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2024](#), page 161

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)